

16 mai 2009

Karaté

21 Lorrains qualifiés

■ CHAMPIONNATS INTERRÉGIONAUX EST PUPILLES ET BENJAMINS, à Chesne.

CHESNE. La base de loisirs départementale de Bairon, située sur le territoire de la commune du Chesne (Ardennes), servait de cadre, ce week-end, aux championnats interrégionaux de karaté pupilles et benjamins de la zone Est. Cette manifestation, ouverte aux licenciés champardennais, lorrains, alsaciens et franc-comtois, a vu la participation de plus de 200 karatékas. Un chiffre somme toute modeste puisque les organisateurs en attendaient le double... Le samedi était consacré aux katas qui donnent la priorité à la technique, le dimanche aux kumités, c'est-à-dire aux combats. A l'issue de ces deux journées, la délégation lorraine est parvenue à qualifier 21 de ses représentants aux épreuves nationales programmées la semaine prochaine, à Coubertin (Paris), pour les spécialistes des katas, et les 3 (pupilles) et 24 mai (benjamins) pour les kumités.

LES RESULTATS

Kata

Pupilles (M) : 1. Guyot (Horbouurg) ; 3. Colas (Crusnes) ; 5. Pressoir (St-Max) ; 7. Kari (Lacroix/Meuse).
Benjamins : 1. Hansz (Horbouurg) ; 2. Probst (Champagne-Arden-nes) ; 3. Benard (Champagne-Arden-nes).

Benjamins : 1. Sahin (Bischheim) ; 2. Stürchler (Maxéville) ; 3. Szafranski (Pont-à-Mousson).

Kumité

Pupilles (M)

-40 kg : 1. Sen (Fortschwihr) ; 5. Albertini (Jœuf) ; 5. Le Naour (Pont-à-Mousson).

-30 kg : 1. Comin (Commercy) ; 3. Colas (Crusnes).

-35 kg : 1. Caunois (Sedan) ; 2. Kenadid (Ligny-en-Barrois).

20-25 kg : 1. Boudry (Margaritain) ; 2. Daubanay (Lacroix/Meuse).

Benjamins

-50 kg : 1. Galati (Colmar) ; 2. Henry (Jœuf).

25-30 kg : 1. Grunblatt (Lacroix/Meuse) ; 3. Capelle (Crusnes) ; 5. Rimlinger (St-Mihiel).

-40 kg : 1. Da Silva (Gandrange) ; 2. Mompert (Pont-à-Mousson).

-55 kg : 1. Doupeux (Pargny/Saub) ; 2. Labruyère (Thaon-les-Vosges).

-35 kg : 1. Frioui (Amnéville) ; 2. Meder (Longwy).

-45 kg : 1. Masslo (Sarrelbe).

Pupilles (F)

-40 kg : 1. Pusse (Gandrange) ; 2. Szymanski (Hettange-Grande).

-30 kg : 1. Millasseau (Sélestat) ; 5. Palumbo (Pont-à-Mousson).

-35 kg : 1. Stolle (Herrlisheim) ; 3. Warin (Forbach).

20-25 kg : 1. Devilliers (Champagne-Arden-nes) ; 7. Stancato (Pont-à-Mousson).

Benjamins

-35 kg : 1. Falck (Forbach).

25-30 kg : 1. Moriconi (Villerupt) ; 2. Cardona (Villers-lès-Nancy) ; 3. Montagne (Thaon-les-Vosges).

Benjamins

+55 kg : 1. Serir (Uckange).